

**Compte-rendu du conseil école-collège de Chamonix  
le 26/06/2020 de 17h00 à 19h00**

**Présents :** M.Poux - Mme Cortay - Mme Tairraz - Mme Ciribino - Mme Grenier - Mme Sulmont - Mme Nurcelli – M. Aulas - Mme Riou - Mme Jacquemoud - Mme Targe - M.Barse - M.Berthoud - M.Toméi - Mme Ménagé - Mme Gathié - Mme Rey.

**4 points sont abordés :**

• **Accueil des sixièmes au collège :**

Les élèves n'ont pas pu effectuer la visite habituelle de fin d'année. Afin de faciliter cette rentrée particulière, l'établissement a prévu :

- Une visite virtuelle de l'établissement (en cours de conception) pour que les élèves puissent se représenter l'établissement avant d'y aller physiquement, consultable sur le site de l'établissement.
- Un livret d'accueil, réalisé par la vie scolaire pour ces élèves, constitué : d'un plan, d'un organigramme, des règles d'or et des points importants.

Ce document sera déposé sur le site du collège en plus d'une version papier simplifiée.

**Rappel :**

Les élèves de sixième seront seuls le jour de la rentrée de 8h00 à 13h00.

L'accueil se fera dans le hall et les parents seront acceptés avant l'entrée en cours. L'appel est fait classe par classe.

Le repas du premier jour sera offert pour tous les élèves. Les parents n'ont pas à faire de démarche particulière.

L'emploi du temps des premières semaines n'est pas définitif : il sera amené à évoluer par la suite.

Les élèves se sont exprimés sur leurs inquiétudes. C'est la peur de se perdre dans l'établissement qui les préoccupe le plus.

• **Résultats du sondage auprès des profs de CM2**

Un sondage a été fait auprès des enseignants de CM2 pour cibler les compétences qui ont été travaillées avant le confinement, pendant et/ou après le confinement. Et surtout celles qui n'ont pas du tout été abordées.

Ce diaporama est à disposition.

• **Retour sur les difficultés des élèves :**

Des séquences d'apprentissage réalisées par les professeurs de sixième, sur les compétences qui posent des difficultés d'acquisition, seront transmises aux enseignants du premier degré, par mail.

Dans quelle mesure les professeurs du collège peuvent-ils consulter le LSU ? Y-a-t-il possibilité de croiser avec les résultats relevés dans Pronote ?

• **Constitution des classes :**

Les informations importantes à communiquer sont échangées entre les enseignants du premier et du second degré et un document complété par les écoles synthétise les informations importantes.

L'infirmière scolaire a la vision globale de tous les élèves qu'elle suit depuis la maternelle. Elle est un relais précieux pour cette liaison entre les écoles primaires et le collège ;

Les PPRE Passerelle sont rédigés.

La réunion se termine à 19h00.